

Il y a 50 ans : la France écrasait un coup d'Etat dans une de ses ex-colonies africaines

Par World Socialist Web Site

Mondialisation.ca, 20 février 2014

wsws.org

Région : <u>Afrique subsaharienne</u> Thème: <u>Histoire, société et culture</u>

Le 19 février 1964, les soldats français écrasèrent un coup d'Etat dans l'ex-colonie du Gabon, un jour après que le gouvernement de son allié proche, Léon M'ba, était renversé sans faire un seul mort. Au moins 18 Gabonais furent tués et 40 autres blessés par l'attaque française. M'ba venait de dissoudre le Parlement et avait interdit aux politiciens de l'opposition de se présenter aux prochaines élections législatives.

Ce coup d'Etat eut lieu à Libreville, capitale du Gabon, le 18 février, mené par un groupe d'officiers qui annoncèrent avoir formé un « conseil révolutionnaire. » Ils proclamèrent président le principal rival de M'ba, Jean-Hilaire Aubame. Aubame était favorable à une « africanisation » plus rapide, éliminant les conseillers français des positions d'autorité, et manifestait un intérêt de pure forme au « socialisme. » Immédiatement, les troupes françaises furent envoyées au Gabon depuis le Sénégal et le Congo voisins, également d'anciennes colonies françaises. Ces renforts rejoignirent une garnison française de 150 soldats au Gabon, pays qui faisait auparavant partie de l'Afrique équatoriale française. Ce fut plus que suffisant pour venir à bout de la maigre armée gabonaise d'environs 400 soldats.



Officiers des armées française et gabonaise

Le gouvernement de Charles De Gaulle affirma avoir agi en conformité avec un pacte signé avec le Gabon, M'ba était obstinément pro-français, et s'était en fait opposé à l'indépendance du Gabon. Le véritable objectif était de protéger les intérêts économiques

de la France, dont d'importants gisements pétroliers en mer, des gisements de manganèse considérés à l'époque comme parmi les plus importants au monde, et du bois. L'impérialisme français cherchait également à faire un exemple du Gabon à l'attention de ses autres ex-colonies, et à regagner une certaine « crédibilité » après ses défaites humiliantes en Algérie et au Vietnam.

Depuis décembre 1962, des coups d'Etat ou tentatives de coup d'Etat s'étaient produits dans de nombreuses colonies françaises : le Sénégal, le Togo, la Côte d'ivoire, la République du Congo, et le Dahomey [actuel Bénin]. Des coups d'Etat et des troubles avaient également eu lieu dans les anciennes colonies britanniques du Kenya, la Tanganyika et le Zanzibar [Tanzanie actuelle], l'Ouganda, et le Ghana (ou le président Kwame Nkrumah survécut à cinq tentatives d'assassinat depuis 1962), pendant que l'Éthiopie et la Somalie étaient impliquées dans des escarmouches frontalières et qu'au Congo belge [Zaïre puis renommé République démocratique du Congo], le régime pro-occidental établi après le meurtre de Patrice Lumumba commis avec l'aval de la CIA en 1961, était engagé dans une guerre contre-insurrectionnelle. Tel était l'état de l'« indépendance » en Afrique subsaharienne en 1964.

« Bien sûr que les coups d'Etat sont illégaux, » commenta un membre de l'opposition gabonaise. « Mais peut-ont parler de liberté pour un pays, quand une puissance étrangère est le seul arbitre pour décider si un coup d'Etat est populaire ou ne l'est pas ? »

La source originale de cet article est wsws.org Copyright © World Socialist Web Site, wsws.org, 2014

Articles Par: World Socialist

Web Site

Avis de non-responsabilité: Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site <u>Mondialisation.ca</u> sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de <u>Mondialisation.ca</u> en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: <u>media@globalresearch.ca</u>

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca